



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Montreuil, le 17 août 2017

à Catherine Gaudy
Directrice Générale des Ressources Humaines

Objet : Passage à la hors-classe du corps des professeurs des écoles.

Madame la Directrice,

Notre organisation syndicale sollicite une entrevue afin d'aborder les problèmes liés aux contingents départementaux de passage des professeurs des écoles de la classe normale à la hors-classe.

En effet, plusieurs éléments nous ont interpellés lors de la campagne 2016 de ces promotions de grade :

- Le Tarn a bénéficié de 58 promotions, ce qui correspond à 4,64% des professeurs des écoles promouvables de ce département.

- Le contingent de promotions dans le Rhône s'élevait à 260 Professeurs des écoles. S'il avait représenté 5 % des promouvables, le nombre aurait dû atteindre 294 PE du département.

- Seuls 327 PE seraient promus dans les Bouches du Rhône, ce qui représenterait également un taux inférieur aux 5% de promouvables annoncés.

- Dans l'Académie d'Amiens, la somme du nombre de promouvables de chacun des trois départements de l'académie (7246) ne correspond pas au nombre donné par le ministère (7420).

Le nombre de promus dans la Somme est inférieur à celui de l'an dernier alors que l'effectif n'a pas diminué et plusieurs DSDEN ont dû concéder en CAPD que « les clés de répartition ministérielles - sont- opaques ».

-Dans certains départements, comme à Paris ou en Haute-Loire, la liste n'est toujours pas arrêtée.

De plus le problème des collègues "retraitables" écartés de l'accès à la Hors Classe avant leur départ n'est toujours pas résolu. A Paris, c'est le cas pour 10 collègues cette année.

Nous souhaitons, par conséquent, pouvoir être reçus pour clarifier ces points.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma parfaite considération.

Norbert Trichard
Secrétaire général